

BULLETIN « INFO-FAMILLES »

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
(L.E.G.T.A.)

« LUCIE AUBRAC »

Document de rentrée **2026**

IMPORTANT

**Les dates de rentrée sont à télécharger sur le site Internet du lycée.
Aucun autre courrier ne vous sera adressé ultérieurement concernant la
rentrée scolaire.**

*Pour tout renseignement durant l'été, vous pouvez nous contacter jusqu'au 10/07, et à partir du
25/08.*

1– TRANSPORTS ET DEMARCHES TRANSPORTS

3.1 POUR SE RENDRE AU LYCÉE

En voiture :

Sortie autoroute Mâcon sud sur l'autoroute A6 :

→ Suivre direction Mâcon-Loché-TGV

→ Direction Solutré puis direction Davayé (fléchage indiqué dans le village).

En venant de Mâcon :

→ Prendre la direction : Charnay-Lès-Mâcon (carrefour de la Roche), direction Charolles, Cluny.

→ Prendre la direction Solutré-Davayé et suivre le fléchage Lycée Agricole.

Par le train :

Il faut arriver en gare de Mâcon Centre. Les transports scolaires y passent tous les jours, aux alentours de 7h53.

Les élèves qui rateront le bus du transport scolaire devront rejoindre l'établissement en prenant un taxi à la charge des familles (20 € par voyage environ).

La gare de Mâcon TGV n'est pas desservie par les transports scolaires. Pour se rendre sur Davayé, il faut prendre un taxi à la charge des familles (10 € par voyage environ).

3.2 TRANSPORTS SCOLAIRES ET SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE

3.2.1 – LE TRANSPORT EN BUS

Deux lignes de bus desservent le lycée agricole de DAVAYE :

1. **pour les élèves internes (un aller le lundi et le retour le vendredi) La ligne de bus mise en place par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté est la ligne : Gueugnon – Davayé.**

a) Les inscriptions (inscription en ligne sur le site internet de la Région Bourgogne Franche-Comté)

- L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site internet de la Région <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire> .
- Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 10 juillet 2026. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles. Rappel : Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée).

b) La carte de transport scolaire

- Chaque élève qui détient une carte sans contact de transport scolaire doit la conserver. Sa carte sera automatiquement mise à jour dès que l'inscription ou la demande de renouvellement ont été validées par l'unité territoriale de Saône et Loire.
- En cas de perte s'adresser au secrétariat pédagogique ou faire une demande de duplicata directement sur le site internet : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire>

Retrouvez ces informations sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté.

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire>

2. pour les élèves demi-pensionnaires (ou internes - montée à la gare de Mâcon-Ville) la ligne de bus mise en place par la communauté de communes Mâconnais Beaujolais Agglomération, est la ligne 208 du réseau périurbain TREMA.

L'inscription :

Le formulaire de demande d'abonnement (portant le tampon du Lycée agricole de Davayé) est à demander auprès de l'établissement afin d'établir la carte TRÉMOBILE 2026/2027

Ce formulaire est à déposer à l'adresse suivante : ESPACE TREMA- 9 Rue Mathieu- 71000 MACON

La carte magnétique TRÉMOBILE est attribuée aux collégiens et lycéens domiciliés et scolarisés sur le territoire Mâconnais-Beaujolais.

Vous pouvez consulter également les horaires de bus des lignes P1, P2, P3, P4 du réseau Trema, sur le site www.trema-bus.fr, qui desservent les villages de l'agglomération mâconnaise. A noter en particulier que la ligne P3 passe par Davayé.

Tréma'Fil : Transport à la demande.

Tréma'Fil, c'est 3 services de Transport à la Demande mis en place pour proposer 3 solutions pour voyager sur le réseau Tréma en addition du réseau urbain et scolaire.

Pour en profiter, il faut s'inscrire au service et effectuer votre réservation en appelant le numéro vert 0 800 35 00 34 (inscription gratuite) : Les correspondants Tréma'Fil sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés). Pour plus de précisions, se connecter à : <https://www.trema-bus.fr/se-deplacer/en-tad/>

3.2.2 CAS PARTICULIERS – ELEVES DOMICILIES HORS DEPARTEMENT DE SAONE-et-LOIRE

a) les élèves domiciliés dans le département de l’Ain

Pour se rendre au lycée de Davayé les élèves devront prendre :

Un premier bus à proximité de leur domicile mis en place par le Département de l’Ain et devront descendre au lycée LAMARTINE à MACON puis prendre un second bus (réseau TREMA – ligne 208 –Vergisson-Mâcon-Davayé) *

Se connecter sur le site : <https://www.laregionvustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lain>

S’inscrire pour **le trajet domicile via le lycée Lamartine à Mâcon**. La carte de bus sera à retirer auprès de votre établissement.

RAPPEL : Pour obtenir la carte de bus du réseau TREMA : Le formulaire de demande d’abonnement (portant le tampon du Lycée agricole de Davayé) est à demander auprès de l’établissement afin d’établir la carte TRÉMOBILE 2026/2027

Se rendre à l’adresse indiquée ci-dessous pour souscrire un éventuel abonnement ou achat de tickets.

**ESPACE TREMA
9 Rue Mathieu
71000 MACON**

b) Les élèves domiciliés hors département de l’Ain et de Saône-et-Loire

Prendre contact avec la vie scolaire ou le secrétariat pédagogique.

Horaires BUS 208– réseau TREMA – demi-pensionnaires

(<https://www.trema-bus.fr/transport-scolaire/>)

Horaires 2025/2026 à titre indicatif (les horaires 2026/2027 seront mis en ligne sur le site Tréma avant fin aout 2026)

Ligne 208 "VERGISSON - DAVAYE - MÂCON - DAVAYE"

Aller	208.01	208.02	208.03	208.04	208.05	208.06
	LMMeJV	L	MMeJV	LMMeJV	L	MMeJV
VERGISSON - LE BOURG		07:10	07:10		08:24	08:14
DAVAYE - LYCEE AGRICOLE		07:14	07:14		08:19*	08:09*
DAVAYE - LES MORATS		07:16	07:16		08:28	08:20
DAVAYE - PLACE		07:18	07:18		08:30	08:22
DAVAYE - LE CUVIER DES AMIS		07:19	07:19		08:33	08:23
DAVAYE - EN COLAND		07:21	07:21		08:34	08:24
DAVAYE - PATTE D'OIE		-	-		-	-
FUISSE - LES MOLARDS	06:56	-	-	08:04	-	-
FUISSE - CHAMP POTARD	07:00	-	-	08:06	-	-
FUISSE - LE BOURG	07:01	-	-	08:07	-	-
FUISSE - LE PLAN	07:02	-	-	08:10	-	-
SOLLUTRE-POUILLY - POUILLY	07:04	-	-	08:16	-	-
SOLLUTRE-POUILLY - LE BOURG	07:14	-	-	08:21	-	-
CHARNAY LES MACON - PN GARE VOIE VERTE	07:18	07:23	07:23	08:23	08:36	08:26
CHARNAY LES MACON - PRE COLLET	07:19	-	-	-	-	-
MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY	07:30	07:30	07:30	08:31	08:38	08:31
MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART	07:35	07:34	07:34	08:36	08:43	08:37
MÂCON - ESPLANADE DUMAINE	07:39	07:37	07:37	08:40	08:46	08:40
MÂCON - LYCEE LAMARTINE	07:45	07:45	07:45	08:46	08:49	08:43
MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR	07:47	07:47	07:47	08:48	08:51	08:45
MÂCON - PLACE DE LA BARRE		07:50	07:50			
MÂCON - GARE SNCF Arrivée		08:10	07:53			
MÂCON - GARE SNCF Départ		08:20	..			
CHARNAY LES MACON - LA ROCHE		08:23	07:55			
CHARNAY LES MACON - PN GARE VOIE VERTE		08:25	08:00			
DAVAYE - LYCEE AGRICOLE		08:29	08:09			

* Arrêt desservi dans un ordre différent

Service opéré par

Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve

Retour

	208.07	208.08	208.09	208.10
	Me	LMJV	LMJV	LMJV
MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY	12:05	16:50	16:50	
MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR	12:15	17:05	17:08	
MÂCON - LYCEE LAMARTINE	12:16	-	-	18:08
MÂCON - ESPLANADE DUMAINE	12:18	-	-	18:00*
MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART	12:20	17:08	17:18	-
CHARNAY LES MACON - LA ROCHE	12:27	-	17:22	18:22
CHARNAY LES MACON - PRE COLLET	12:28	-	-	-
CHARNAY LES MACON - PN GARE VOIE VERTE	12:30	-	17:23	18:23
DAVAYE - PATTE D'OIE	12:35	-	17:24	18:24
DAVAYE - EN COLAND	12:36	-	17:26	18:26
DAVAYE - LE CUVIER DES AMIS	12:38	-	17:28	18:27
DAVAYE - PLACE	12:39	-	17:32	18:29
DAVAYE - LES MORATS	12:40	-	17:34	18:30
DAVAYE - LYCEE AGRICOLE	12:41	-	17:36	18:31
VERGISSON - LE BOURG	12:43	-	17:38	18:37
SOLUTRE-POUILLY - LE BOURG	13:02	17:42*	-	18:43
SOLLUTRE-POUILLY - POUILLY	13:04	17:37*	-	18:48
FUISSE - LE PLAN	13:05	17:33*	-	18:49
FUISSE - LE BOURG	13:08	17:32*	-	18:50
FUISSE - CHAMP POTARD	13:09	17:22*	-	
FUISSE - LES MOLARDS	13:11	17:25*	-	
CHARNAY LES MACON - PN GARE VOIE VERTE	13:21		-	
CHARNAY LES MACON - LA ROCHE	13:23		-	
MÂCON - PLACE DE LA BARRE	13:31		-	
MÂCON - GARE SNCF Arrivée	13:36		-	
CHARNAY LES MACON - LA ROCHE			17:50	
MÂCON - LYCEE LAMARTINE			18:00	
MÂCON - GARE SNCF Arrivée			18:10	

* Arrêts desservis dans un ordre différent

Service opéré par

Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve Maisonneuve

2-FOURNITURES ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

4.1 TROUSSEAU

➤ *Pour les élèves internes*

Outre le linge courant, les familles doivent fournir

3. Draps
4. Alaise ou protège matelas **OBLIGATOIRE !**
5. Couverture (lit de 192x80) ou une couette avec sa housse.
6. Traversin ou oreiller + taie
7. Une paire de chaussons pour l'internat
8. Un Peignoir de bain pour les sorties de douche, et les circulations dans les couloirs.
9. Un cadenas pour l'armoire de chambre.

➤ *Pour tous les élèves*

10. Une blouse 100 % coton pour les TP en Laboratoires.
11. Une tenue de sport avec une paire de baskets en bon état
12. Une cotte de travail et une paire de bottes de sécurité pour 3^{ème}, bac Pro VV et BTS VO
13. Un cadenas pour pouvoir utiliser un casier (attribué dans la limite des disponibilités)

➤ *Pour les élèves de la filière commerce (2nde, 1^{er}e, Tle et BTS)*

Tous les élèves et étudiants de la filière commerce doivent avoir une tenue correspondant au « cahier des charges Tenue Vestimentaire ». Ils portent la Tenue Vestimentaire de la filière commerce, tous les mardis.
Voir Document page suivante.

➤ *Pour les élèves de 2nde Professionnelle*

Le Conseil Régional de Bourgogne finance **une partie** de l'équipement pédagogique, mais à ce jour, le détail n'est pas connu. Nous vous demandons juste de prévoir une paire de bottes, la cotte, et un vêtement de pluie.
Le reste du matériel sera demandé à la rentrée, en complément de la dotation du Conseil Régional.

➤ *Pour les autres élèves des cycles professionnels viticoles (1^{ère} bac professionnelle Vigne et Vin, BTSA VO)*

14. Matériel de travaux pratiques (sécateur pour taille, greffoir, etc...)**
15. Une tenue de pluie
16. Une paire de chaussures de sécurité **

** possibilité de commandes groupées par l'établissement en début d'année scolaire.

3- VIE SCOLAIRE ET CONTACTS

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : UN CODE DE BONNE CONDUITE :

Vous trouverez sur le site de l'établissement le règlement intérieur de l'établissement.

Nous vous demandons de le lire très attentivement : C'est lui qui sera dès la rentrée scolaire le texte de base de notre communauté éducative. **Votre enfant s'engage**, et l'engage à respecter ce règlement intérieur tout au long de l'année scolaire.

Téléphone accueil : 03.85.33.56.00

Email : legta.davaye@educagri.fr

Services, rôles et attributions	Nom Fonction	Téléphone
Direction	Monsieur FAVERGEAT Directeur de l'EPL Proviseur du lycée	03.85.33.56.00
Pédagogie, Enseignement, Stages	Madame DENIS Directrice-Adjointe de l'EPL Proviseur-Adjointe du lycée	03.85.33.56.08
Vie Scolaire	Madame MATHIEU Conseillère Principale d'Education	03.85.33.56.05
	Madame DURY Technicienne Formation Recherche – Vie scolaire	03.85.33.56.07
Service de Surveillance, suivi des absences et internat	Bureau de la Vie Scolaire vie.scolaire.davaye@educagri.fr	03.85.33.56.10
Secrétariat Scolaire, Dossiers d'admission, transports scolaires, examens, bourses...	Madame MALATIER Secrétariat pédagogique	03.85.33.56.08
Secrétaire Générale	M.CHAGNAS Gestionnaire	03.85.33.56.04
Dossiers de Bourses d'Etude, Fonds Social Lycéen Secrétariat scolaire et pédagogique	Mme MALATIER Secrétariat scolaire et pédagogique	03.85.33.56.08
Frais de Pension	Mme RENARD secrétariat, comptabilité	03.85.33.56.01
Association des lycéens	Professeurs d'ESC	03.85.33.56.17
Association Sportive	Monsieur ZURFLUH , Madame THIVOLLE professeurs d'EPS	03.85.33.56.16
Gestion des conventions de stages Accueil standard établissement	Mme GUYON Aurélie	03.85.33.56.00

